

## FORMULAIRE D'INFORMATION PRECONTRACTUEL

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. L'agence BEARN TOURISME sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'agence BEARN TOURISME dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements au cas où elle deviendrait insolvable.

Les informations précontractuelles obligatoires listées par l'article R.211-4 du Code du tourisme, sont données par BEARN TOURISME aux termes de la brochure ci-jointe.

1° caractéristiques principales des services de voyage : Séjour hôtelier sans transport avec animations poker

a) destination : Hôtel Florida Park, 17 avenida del mar, 8398 Santa Susana - Espagne – Edition 56 du 16 au 22 octobre 2022 (6 nuits) avec possibilité d'arriver le 15 octobre (7 nuits) et Edition 57 du 23 au 29 octobre 2022 avec possibilité d'arriver 1 ou 2 jours avant (7 ou 8 nuits)

b) Aucun transport n'est inclus dans le prix du séjour

c) L'hôtel Florida Park est un hôtel 4\* situé à 100m de la mer

d) Le séjour est en pension complète ; petit déjeuner, déjeuner, diner

e) Aucunes visites ni excursions ne sont compris dans le prix total convenu pour le contrat ;

f) Les services de voyage seront fournis au voyageur en tant que membre individuel

g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue employée sera le Français

h) Le séjour est adapté aux personnes à mobilité réduite. Des chambres sont prévues à cet effet.

2° L'organisateur est l'agence de voyage BEARN TOURISME 42 rue Louis Barthou 64000 Pau - 0559270176

3° Tarifs :

Tarifs joueurs :

Formule Passion (6 nuits du dimanche au samedi) Arrivée le dimanche, hébergement en chambre double, triple ou quadruple, pension complète, tournois Poker - 620€ - Supplément chambre individuelle :140€

Formule Détente (7 nuits du samedi au samedi) Arrivée le samedi, hébergement en chambre double, triple ou quadruple, pension complète, tournois Poker - 670€ - Supplément chambre individuelle :175€

Formule Vendredi (8 nuits du vendredi au samedi) : Arrivée le vendredi, hébergement en chambre double, triple ou quadruple, pension complète, tournois Poker - 730€ - Supplément chambre individuelle :200€

Tarifs Accompagnateurs :

Formule Passion (6 nuits du dimanche au samedi) : Arrivée le dimanche, hébergement en chambre double, triple ou quadruple, pension complète : 330€ - supplément chambre individuelle 150€

Formule Détente (7 nuits du samedi au samedi) : Arrivée le samedi, hébergement en chambre double, triple ou quadruple, pension complète : 380€ - supplément chambre individuelle 175€

Formule Vendredi (8 nuits du vendredi au samedi) : Arrivée le vendredi, hébergement en chambre double, triple ou quadruple, pension complète : 440€ - supplément chambre individuelle 200€

Option Premium :

Lors de la réservation vous pouvez choisir l'option Premium qui inclut : une chambre vue piscine/mer en première ligne, l'accès au Spa toute la semaine, le coffre-fort et le frigo. Le prix de l'option est de 100 €/semaine pour la chambre. NB : Les chambres quadruples ne sont pas disponibles avec cette option. ATTENTION le nombre de chambres Premium disponibles est limité à 24.

La taxe de séjour 2022 de 1€40 par jour et par personne est à régler sur place à l'hôtel lors de votre arrivée.

4° Le paiement peut se faire par chèque ou par virement – Les chèques vacances ne sont pas acceptés – Le paiement doit avoir lieu au maximum dans les 15 jours suivant l'inscription, soit en intégralité, soit par versement d'un acompte de 30%. Le solde du séjour doit être réglé dans son intégralité au plus tard 30 jours avant le début du séjour

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du séjour est de 150 La date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint est le 1<sup>er</sup> octobre 2022

6° Pour le séjour vous devez être en possession d'une pièce d'identité valide : Carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire ? Aucun visa concernant les ressortissants de l'union européenne n'est nécessaire.

7° Le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14

Le barème applicable pour les annulations est :

À plus de 30 jours du séjour : Toute annulation de quelque nature que ce soit de la part du client survenant à plus de 30 jours de la date de départ entraînera des frais d'annulation d'un montant forfaitaire de 30 € par personne payante.

À moins de 30 jours du séjour : Pour toute modification de quelque nature que ce soit ou annulation intervenant à partir de 30 jours de la date de départ, des frais d'annulation sont facturés par personne selon le barème suivant, en fonction de la date à laquelle elle intervient :

entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25 % du coût total du voyage ;

entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du coût total du voyage ;

entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 75 % du coût total du voyage ;

moins de 2 jours avant le départ ou en cas de non présentation sur le lieu du séjour, il sera retenu 100 % du coût total du voyage

8° Aucune assurance obligatoire ou facultative couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès n'est proposé pour ce séjour